

Coiffure

Certificat de spécialisation

ufa
Abbé de
l'Épée



Le coiffeur est une personne diplômée qui effectue des soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique.

Il conseille et aide au choix de coiffures et coupes, en tenant compte de la mode, de la morphologie et du goût du client dans un but d'améliorer, de modifier, de transformer, d'apporter une touche personnelle mettant en valeur le client. Il intervient dans l'accueil des clients et les conseille concernant les produits : accessoires de coiffure, produits de traitement capillaire, produits de beauté.





Le métier

La Mention Complémentaire Coupe - Couleur est un diplôme national, d'une durée d'**un an**, qui vise à donner à son titulaire une qualification spécialisée. L'acquisition de cette spécialisation favorise l'adaptation à un emploi et prépare le jeune dans la démarche d'une poursuite d'étude supérieure.

Les qualités souhaitées

Pour être coiffeur, il est indispensable de posséder à la fois un savoir-faire et des qualités de savoir-être :

- Dextérité et adresse manuelle, méthode et organisation, rapidité, sens artistique et imagination ;
- Motivation, dynamisme et sens des responsabilités ;
- Sens du contact et amabilité.

Les conditions d'admission

- Élèves titulaires du CAP Coiffure obligatoirement.

La formation est ouverte aux jeunes sourds mais aussi aux autres candidats en situation de handicap ou non.

Le parcours de formation

La formation s'appuie sur les programmes officiels de l'Éducation nationale.

- 2 jours de cours par semaine
- 3 jours consécutifs en entreprise (hors vacances scolaires).

Enseignements professionnels :

- Coupe ;
- Coiffage ;
- Coloration et effets de couleurs ;
- Communication, relation professionnelle ;
- Sciences et Technologie.

Enseignements généraux :

- Français ;
- PSE, Arts appliqués, Biologie appliquée ;
- Anglais et LSF.



RENSEIGNEMENTS

Secrétariat pédagogique

secretel2@injs-paris.fr

ufa@injs-paris.fr

Tél. 01 53 73 14 33 / 36 / 15

Le cadre de travail

Après le diplôme, il est possible d'exercer dans différents secteurs d'activités :

- Salon de coiffure ;
- Etablissements et institutions divers : soins, cure, armée ;
- Centre d'hébergement et de loisirs ;
- Milieux du spectacle et de la mode ;
- Entreprises de production et de distribution de produits capillaires.

Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon.

